



Paroisse bienheureux Thomas HELYE de la Hague

Oui



Face à l'Ange de l'Annonciation, Marie n'est donc ni dans la résistance, ni dans la passivité. Elle est dans l'accueil actif. À aucun moment elle ne met en cause les motifs de l'action de Dieu ou sa finalité, mais elle n'hésite pas à interroger sur les modalités concrètes de cette œuvre divine qui doit se réaliser en elle et par elle. Si Marie est l'instrument de la grâce divine, ce n'est pas à la manière dont le marteau inerte est saisi par le forgeron et n'apporte qu'une collaboration passive à l'œuvre réalisée. Le « oui » de Marie l'engage personnellement, avec toutes les ressources de son intelligence, de sa sensibilité. D'ailleurs, elle se qualifie de « servante du Seigneur », ce qui implique une participation active à ce dessein qui la dépasse.

Le « oui » de Marie n'est pas seulement déclaratif ou résigné. Il n'est pas la signature qu'on appose bien malgré soi sur notre déclaration d'impôts, parce qu'il faut bien, parce que dans le meilleur des cas on adhère à l'usage qui sera fait de notre argent, parce que dans le pire des cas on a intériorisé l'obligation et la crainte du redressement fiscal. Le « oui » de Marie est un « Amen » solennel et joyeux qui marque un grand désir ! Que l'œuvre de Dieu se fasse, parce qu'elle est bonne, parce qu'elle est grande, et que j'y participe dans toute la mesure où je peux le faire !

Fr. Jean-Thomas De BEAUREGARD, op

Un chant pour prier

<https://youtu.be/pKewNeCq9Ec>

Pistes pour aujourd'hui :

Aujourd'hui je peux remercier Marie d'avoir dit oui à Dieu et nous avoir donné Jésus.

Je confie à Marie mon oui à Dieu. Je peux aussi confier à sa prière tous ceux qui ont à répondre un Oui à Dieu (les séminaristes, les futurs diacres permanents, les novices, les fiancés, ainsi que les consacrés, les diacres, les prêtres et les évêques, les époux chrétiens).